

SOMMAIRE

- 1** Flandre
L'Escaut maritime, plus de poissons mais toujours pollué
- 3** Flandre
Comment rétablir la libre circulation des poissons?
- 4** Wallonie
Dendre (suite): un contrat de rivière qui part à vau-l'eau?
- 6** Bruxelles
Une nouvelle politique pour les rivières bruxelloises et leurs vallées
- 8** France
Chantiers d'insertion environnementaux: une dynamique à exporter
- 9** Pays-Bas
'L'oasis verte et bleue' zélandaise offre de grandes opportunités économiques
- 10** Bassin de l'Escaut
Annick Delelis, une ex-présidente optimiste
- 12** A faire dans le bassin de l'Escaut ...

Rédaction et traductions:

Dolores Baita, Christine Braet, Gert De Smedt, Olivier Goubault, Lieven Van den Bogaerd, Tjeu Van Mierlo, Martine Wauters

Mise en page:

Els Vanhaeght - Angélique Corthals

Imprimerie: Druk in de Weer 'Escaut sans Frontières Info' est imprimé sur du papier recyclé avec un encre à base végétale.

SECRETARIAT

a.s.b.l. Escaut sans Frontières - Grenzeloze Schelde v.z.w.
2bis, quai des Péniches
B-1000 Bruxelles

Tél.: +32 2 201 08 08

Fax: +32 2 203 07 09

email: info@gs-esf.be

www.escautsansfrontieres.be

Abonnement 4 numéros/an: 7,50 euro (25 euro pour les administrations et organismes publics) sur le compte numéro 001-2899215-58 (Fortis, Belgique) ou 15965/00800/08103189131/15 (caisse d'Epargne de Flandre, France)

Escaut sans Frontières Info est publié avec le soutien e.a. de la Région Wallonne (DGRNE), la Région de Bruxelles-Capitale et la Région Flamande (AWZ et AMINAL).

FLANDRE

L'Escaut maritime, plus de poissons mais toujours pollué

Les populations piscicoles de l'Escaut maritime - partie du fleuve, sensible aux marées, allant de Gand à la frontière néerlandaise - se reconstituent doucement mais sa qualité écologique et son degré de pollution laissent encore à désirer. Ce sont les conclusions d'une enquête menée par l'Institut de Sylviculture et de Gestion de la Faune sauvage (IBW) et le Laboratoire d'écologie aquatique de l'Université catholique de Louvain (K.U.L.).

Poissons et pêcheries vers 1900

L'analyse de sources historiques a permis de se faire une idée des populations de poissons et de la pêche dans l'Escaut maritime vers 1900.

Cet état des lieux peut servir de référence aux objectifs pour la réhabilitation écologique et le développement durable de l'Escaut maritime.

Les sources écrites donnent également une bonne indication sur l'évolution de la pollution de ces eaux. La pêche revêtait une importance vitale pour les villages de l'Escaut mais la pollution des eaux a provoqué l'effondrement de cette activité vers 1900.

Les ressources halieutiques regagnent du terrain

Dans la partie saumâtre de l'Escaut maritime (d'Anvers à la frontière néerlandaise), les principales captures sont des poissons de mer: de jeunes soles, flets, harengs et bars, qui font des incursions de la mer dans l'Escaut maritime durant leur première année. Cette zone fait office de 'nurserie' pour ces espèces; les jeunes y restent quelques mois pour croître rapidement et repartent ensuite en mer, où ils rejoignent les populations adultes.

Dans la partie en eaux douces de l'Escaut maritime (de Gand à Anvers) se rencontrent presque exclusivement des poissons de rivière supportant la pollution, comme la

suite page 2



Pêcher avec des nasses sur l'Escaut maritime (source IBW)

brême et le gardon. Leurs effectifs sont faibles, peut-être en raison des déficits en oxygène périodiques. Les poissons qui se reproduisent dans les affluents et les zones inondables, comme l'ide, n'apparaissent que sporadiquement, parce que les digues leur interdisent le passage. L'intégration de zones d'inondation contrôlée devrait permettre la reconstitution de ces populations piscicoles.

Les poissons migrateurs de l'Escaut maritime migrent entre eau de mer et eau douce. Le saumon, l'esturgeon et la grande alose ont disparu du bassin depuis les années 1930. Quant à l'aloise feinte, l'éperlan, le flet et la lamproie de rivière, leurs effectifs se portent bien, notamment grâce à l'augmentation des concentrations en oxygène dans les eaux de l'Escaut.

▼ Pêcheurs à Baasrode (source IBW)



Qualité écologique encore insuffisante pour l'Europe

"L'indice poisson" permet de donner un score à la qualité écologique d'un cours d'eau en se fondant sur les poissons qui y sont observés. Pour l'Escaut maritime inférieur, on obtient ainsi une qualité insuffisante, malgré les progrès des dix dernières années. Des différences locales sont constatées, puisque la situation est légèrement meilleure à hauteur de la frontière néerlandaise (qualité moyenne).

Substances polluantes dans les anguilles de l'Escaut

Depuis peu, des substances toxiques, comme les PCB, pesticides et métaux lourds, sont aussi détectées dans le poisson. Le suivi de ces polluants dans les anguilles constitue le baromètre écotoxicologique. En effet, l'anguille accumule ces substances liposolubles. En outre, sa large distribution, son caractère casanier durant la phase de vie en eau douce, ses habitudes alimentaires et son mode

▲ L'échantillonnage de poissons sur l'Escaut maritime (source IBW)

de vie font de ce poisson un étalon particulièrement utile. Concernant les PCB, la norme est généralement dépassée d'un facteur 10 dans l'Escaut maritime. Les concentrations en sélénium dans l'Escaut maritime inférieur sont inquiétantes.

Quant aux retardateurs de flamme bromés, les valeurs détectées dans le poisson sont parmi les plus élevées du monde. Même le DDT, interdit depuis 1974, est encore détecté en concentrations élevées.

Les retardateurs de flamme bromés, ajoutés aux matières synthétiques destinées aux ordinateurs, téléviseurs, textiles et isolants - ont des propriétés toxiques similaires aux dioxines (cancérogène possible, influence sur la croissance, la reproduction et le développement du système immunitaire).

La qualité écotoxicologique de l'Escaut maritime est donc également insuffisante. Il reste déconseillé de manger les anguilles de l'Escaut!

Sandra Van Waeyenberge (IBW),
www.ibw.vlaanderen.be,
sandra.vanwaeyenberge@ibwvlaanderen.be



▲ L'anguille sert comme baromètre écotoxicologique (source IBW)

Les ouvrages d'art (barrages, écluses, clapets antiretours,...) sur nos rivières et canaux dressent des obstacles à la migration des poissons. De plus, ils peuvent provoquer des changements dans l'écosystème qui influencent la composition et la densité des populations piscicoles. Pour limiter la fragmentation des milieux et répondre aux exigences légales, l'Administration des Voies Navigables et Maritimes (AWZ) a élaboré en 2003 un plan de franchissement des principaux obstacles à la migration sur les voies navigables.

Retardateur de vitesse du courant dans le chenal annexe de l'écluse d'Audenarde (source AWZ) ▶



Quelles priorités pour rétablir

la migration sur les voies d'eau?

L'Université d'Anvers et l'Institut de Sylviculture et de Gestion de la Faune sauvage (IBW) ont entamé, en 1998, la désignation des cours d'eau de haute valeur et des voies d'eau de liaison stratégiques. Les principaux obstacles à la migration sur ces voies d'eau sont identifiés comme étant prioritaires pour rétablir la libre circulation des poissons.

La banque de données sur les migrations de poissons, gérée par la division Eau de l'Administration flamande de l'Environnement (AMINAL), comporte une fiche pour chaque obstacle à la migration inventorié, avec description de la situation, identification des priorités et des solutions possibles pour améliorer cette situation. www.vismigratie.be.

958 kilomètres de voies navigables ont été sélectionnés comme prioritaires pour la migration des poissons. Sur 49 ouvrages inventoriés, 28 se trouvent sur des axes principaux de migration ou des itinéraires de migration des civelles. Les 21 restants se trouvent sur un axe alternatif de migration ou sur un cours d'eau écologiquement intéressant.

▼ Frayère dans le chenal annexe de l'écluse d'Audenarde (source AWZ)



Ordre de priorité - critères

Les obstacles à la migration des poissons ont reçu un ordre de priorité sur base de différents critères. En premier lieu, sont pris en compte les obstacles à la migration se situant en des lieux où des travaux sont prévus à court terme. Les obstacles sont abordés par voie d'eau de l'aval vers l'amont; les obstacles situés sur des axes principaux de migration et les itinéraires de migration des civelles auront ainsi la priorité sur ceux qui se trouvent sur des axes alternatifs de migration ou sur des cours d'eau écologiquement intéressants. Le potentiel écologique de la voie d'eau (notamment la zone située en amont) joue également un rôle.

Plan de franchissement par étapes

L'ouverture d'un obstacle à la migration des poissons se déroule en cinq étapes:

- 1 L'étude écologique préliminaire doit déterminer si l'ouvrage forme effectivement une barrière.
- 2 L'étude technique comporte une modélisation et/ou un modèle physique avec expérimentation.
- 3 Les travaux d'exécution / mesures de franchissement en eux-mêmes peuvent aller d'une simple mesure de gestion à la construction d'une échelle à poissons.
- 4 Les travaux d'ouverture font l'objet d'une évaluation, tant sur le plan écologique qu'au niveau hydraulique.
- 5 Des travaux d'ajustement seront éventuellement proposés.

Premiers travaux d'exécution: chenal annexe à Audenarde

Dans le cadre de la rénovation des écluses barragées sur le Haut-Escaut à Asper, Audenarde et Kerkhove, la section Haut-Escaut de l'AWZ a décidé de construire la nouvelle infrastructure de telle sorte qu'elle ne constitue pas un obstacle à la migration des poissons. Le Laboratoire hydraulique de l'AWZ a donc étudié, en collaboration avec l'IBW, les possibilités de construire une passe à poissons.

Dans un premier temps, l'étude s'est orientée vers une passe à poissons équipée de déversoirs en V, mais, cette option nécessitant des ouvrages techniques lourds, on a choisi de construire un chenal annexe pour les poissons. Pour réduire la vitesse du courant, on fait appel à des matériaux naturels comme des plantes aquatiques, troncs d'arbres, grosses pierres,... qui offrent plus d'habitats naturels et apportent une valeur écologique accrue. En outre, le chenal annexe s'insère mieux dans son environnement. Les travaux au chenal annexe d'Audenarde ont pris fin à l'automne 2004. La phase suivante (prévue pour 2004-2006) prévoit de dédoubler le barrage d'Asper.

Gert De Smedt

D'après un texte de Nathalie Devaere
(AWZ – Cellule Politique Intégrée de l'Eau)
pour le cours "technique d'aménagement
naturel des milieux" du 10/09/2004





Depuis deux ans, le Contrat de rivière Dendre est sans pilote et n'a pratiquement aucune action à son palmarès. Depuis sa signature officielle en 1997, ce contrat a subi bien des vicissitudes. Quelles sont les causes de cet essoufflement? Comment y remédier?

Un contrat de rivière au point mort?

Le Contrat de rivière Dendre, l'un des plus anciens en Wallonie, a à son actif un certain nombre de réalisations telle que la réduction de certaines pollutions graves sur la Dendre et ses affluents, la publication d'un périodique d'information (jusqu'en 2002) et un inventaire cartographique des dégradations aux cours d'eau.

Depuis mars 2003, le Contrat de rivière n'a plus de coordinateur. Les communes renâclent à payer leur écot et en conséquence le co-financement par la Région Wallonne s'assèche. Le bilan 2003 et 2004 est très léger. Quelques réunions du Comité de rivière et des groupes de travail dans l'objectif de relancer le contrat ... sans suite? Aujourd'hui, le contrat est toujours dans l'attente de l'embauche d'un coordinateur (procédure en cours depuis le printemps 2004).

Il est difficile aujourd'hui d'avoir un bilan objectif des actions menées dans le passé, en l'absence de critères objectifs, mesurables de ces actions et d'évaluation de leurs impacts (p.e. évolution de l'état des lieux depuis 1993). Même le site internet du contrat semble bloqué sur 2002.

Les causes de l'enlèvement

Depuis le début du Contrat de rivière, il existe des problèmes de compréhension, et donc par la suite de coopération entre les diverses communes signataires du Contrat. Il faut surtout tenir compte d'intérêts et de motivations forts divergents (et pas toujours exprimés) entre les unes et les autres. Pour Ath p.e., plus gros contributeur financier et siège du contrat, les actions devaient avant tout se pencher sur la réhabilitation et la valorisation de la Dendre même. Intérêt parfaitement légitime mais qui donne aux communes plus rurales éloignées de la Dendre l'impression d'une centralisation excessive du contrat.



Quelques pistes pour relancer l'action

Un contrat de rivière repose sur une volonté locale, dont les communes sont les principaux acteurs. Les acteurs concernés de la société civile (association nature et environnement, comités de riverains, entreprises, ...) sont cependant des partenaires incontournables des actions. Il faut donc à l'avenir les impliquer plus dans le contrat.

La redéfinition des objectifs, d'un plan d'action fondé sur des données récentes et précisant la planification, la répartition des tâches et les moyens ainsi que des délais et critères objectifs d'évaluation pourraient également être un incitant valable.

Jusqu'à aujourd'hui, la Région Wallonne jouait essentiellement un rôle de co-financier et dans la réalisation d'une partie des actions du contrat via ses divers services territoriaux impliqués. Ces services possèdent aujourd'hui une expertise des contrats de rivière.

La Cellule 'contrat de rivière' de la DGRNE (Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement) tend d'ailleurs à développer des outils (p.e. grilles d'analyse sur le terrain) communs à l'ensemble de la Région (et donnant des résultats comparables). Une expertise et un soutien scientifique, sociologique et technique à apporter dans le suivi du contrat de rivière?

Notons cependant que les théories socio-économiques actuelles tendent à montrer qu'une coopération optimale ne peut se pratiquer avec l'ensemble des acteurs concernés (cas des CR en particulier), mais avec un nombre plus limité d'acteurs ayant des objectifs forts et cohérents. Un vice de fond des contrats de rivière? Peut-être est-il nécessaire de relancer un contrat de rivière en définissant des enjeux prioritaires et/ou des groupes de travail autour de territoires et/ou d'objectifs plus cohérents?

Une chose est sûre cependant, aucun contrat de rivière ne peut fonctionner sans un coordinateur structurant les actions, veillant à leur bonne réalisation, gérant la participation optimale des différents acteurs du bassin, ... souhaitons donc qu'une solution soit vite apportée en 2005.

Olivier Goubault



D'autres causes (mais peut-être ne sont-elles que des conséquences) peuvent être avancées: le Contrat de rivière Dendre a manqué d'éléments permettant d'évaluer et faire évoluer son action. La réduction importante des pollutions les plus 'visibles' ont peut-être réduit la mobilisation des acteurs locaux ... Même si les problèmes d'érosion des sols et d'inondations sont toujours aussi aigus. Connaissant l'importance fondamentale du coordinateur, dont le rôle primordial est de dynamiser l'action et solidariser les acteurs, les fréquents changements de coordinateur, suivi de longues vacances, n'ont certes pas arrangé la situation.

Inventaire des points noirs sur la Dendre



En 1993, le contrat de rivière réalisait un inventaire des dégradations aux cours d'eau du bassin, inventaire partiellement remis à jour en 2002 et 2003.

L'inventaire identifie plus de 400 altérations prioritaires aux cours d'eau du bassin de la Dendre.

Les **zones d'érosion** se situent essentiellement en zone rurale, pour plus de 50% en pâturages. La Dendre occidentale en aval de Leuze présente une zone d'érosion généralisée sur près de 10 km.

L'essentiel des **entraves à l'écoulement** des eaux et des **détériorations d'ouvrages d'art** se localisent également en zone rurale: fossés remblayés ou voûtés, affaissements de berges, chemins (et ponts) agricoles dégradés et clôtures dans le lit des cours d'eau.

Les **rejets d'eaux usées** sont essentiellement situés en zones urbaines et péri-urbaines, et sont surtout d'origine domestique.

Notons également qu'un inventaire des **zones inondées** a également été réalisé sur 9 des 12 communes touchées par les inondations de 2001-2002 par enquête auprès des communes.

Depuis 1996, la politique de gestion des cours d'eau et de leurs vallées présente des objectifs ambitieux et originaux. Mais son application sur le terrain montre des limites importantes. Les associations nature et environnement demandent au Gouvernement Régional de développer d'ici 2010 une politique pour les vallées bruxelloises renouvelée et ambitieuse.

Les politiques menées ...

Le **maillage bleu** vise à redonner vie aux cours d'eau bruxellois, aux étangs et aux zones humides subsistantes. Ceci passe par 5 types de mesures.

- 1 Assurer la séparation des eaux usées des eaux propres.
- 2 Restaurer écologiquement ces milieux et rétablir autant que possible la continuité des rivières.
- 3 Valoriser ces milieux sur le plan paysager, récréatif et urbanistique.
- 4 Gérer ces milieux pour préserver leur richesse écologique.
- 5 Surveiller et garantir la qualité de l'eau par suppression des rejets polluants.

Le **maillage vert** doit permettre de relier les espaces verts entre-eux, à développer la multifonctionnalité des espaces verts, notamment en prenant mieux en compte leurs fonctions écologiques.

La mise en application des Directives Oiseaux et Habitats s'est concrétisée par la désignation en 2003 des zones protégées dites 'Natura 2000' (près de 12% de la superficie de la Région). Une grande partie des zones est située en Forêt de Soignes, mais les autres sont surtout des milieux aquatiques et humides situés de fait dans les vallées (vallée de la Woluwe, de la Pede, du Molenbeek, des cours d'eaux uclois, ...).

L'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement est chargé de l'application de ces politiques.

et leurs limites ...

D'autres gestionnaires interviennent également sur les cours d'eau. Leurs objectifs - tels que assurer l'évacuation des eaux pluviales, amener les eaux usées vers les stations d'épuration, ... peuvent être contradictoires avec les fonctions écologiques. Ainsi p.e., en 1999 la transformation du Zwartebeek en collecteur ramène l'ensemble des eaux du Geleytsbeek et de ses affluents uclois au collecteur.

La gestion écologique est limitée à quelques espaces verts régionaux et aux réserves naturelles. La gestion de la majorité des autres espaces verts (régionaux, communaux ou privés), tient plus compte d'impératifs paysagers et récréatifs qu'écologiques.



◀ *Contradictoire? L'aménagement écologique d'un plan d'eau (Domaine de Silex) versus l'aménagement 'paysager' d'un cours d'eau (remise à ciel ouvert de la Woluwe)*

Les travaux les plus importants sont réalisés par des entreprises privées, parfois peu intéressées dans l'application de méthodes et techniques écologiques. Si certains travaux sont une réussite 'écologique' (comme p.e. au Rouge-Cloître), d'autres s'avèrent beaucoup moins satisfaisants (p.e. remise à ciel ouvert de la Woluwe).

Le manque de concertation avec les autres Régions peut également poser des problèmes: implantation de collecteurs d'eaux usées en bordures de zones humides, rejets d'eaux usées et de déversements d'orage (e.a. eaux de ruissellement du Ring de Bruxelles) à l'amont des cours d'eau ou des milieux aquatiques, ...

Le plan directeur du maillage vert et bleu est repris dans le Plan Régional de Développement. Mais l'absence d'une réelle planification financière et des travaux nuit à la cohérence des actions réalisées.

Enfin, le programme 'Natura 2000' présente certes un objectif ambitieux, mais avec quels moyens pour l'appliquer?

Les attentes des associations nature et environnement

Les associations nature et environnement proposent 5 pistes de réflexion:

1. Le développement d'un nouveau Plan directeur de maillage vert et bleu et d'un plan global de gestion des zones Natura 2000 intégrant un planning concret de réalisation et de financement. Des moyens financiers et humains adéquats doivent être apportés pour une réelle application de ces politiques.
2. La mise en place d'une concertation régulière entre les divers acteurs concernés (y inclut avec les autres Régions). Cette concertation pourrait s'organiser par vallée, structure géographique la plus cohérente;
3. Le développement de nouveaux outils de protection diversifiés et adaptés à chaque situation p.e. un contrat de rivière pour la Woluwe, un Parc Naturel de la Vallée de la Pede,...
4. Promouvoir une vraie participation publique tant au niveau des plans et projets qu'au niveau de la réalisation concrète des politiques, par la mise en place de comités d'accompagnement.
5. La réalisation d'un bilan global et d'une évaluation régulière des politiques menées (avec des indices mesurables).



▲ Un point d'attention serait la continuité des cours d'eau.



Ces mesures permettraient à la Région de Bruxelles-Capitale de mieux répondre aux exigences et délais des législations européennes sur l'eau et la nature.

Olivier Goubault
Coordination Senne

Harry Mardulyn
Bruxelles-Nature

En France, la gestion 'ordinaire' des berges et rives de cours d'eau et canaux fait parfois l'objet de chantiers d'insertion. Une manière intéressante de cumuler environnement et social. Un exemple avec l'association CANAL basée à Tourcoing.

Des chantiers à objectif social

Depuis 1999, l'association CANAL – Association d'Utilité Sociale – met en place des chantiers d'insertion ouverts à des personnes en difficulté (ex. revenu minimum d'insertion, chômage de longue durée, critères de Plans d'Insertion Locaux, ...).

Chaque année, plus de 120 personnes sont embauchées sur ces chantiers.

Le chantier, limité dans le temps, vise avant tout à ré-adapter au travail des personnes en situation d'instabilité. Un accompagnement social individualisé est également mis en place.

Utilisation de l'environnement pourquoi ?

Dans les chantiers d'insertion, l'environnement est utilisé de manière positive pour mettre en œuvre une pédagogie active et adaptée. Le travail sur l'environnement présente de nombreux avantages: travail en extérieur permettant de s'affranchir de l'angoisse de rester enfermé, travail visible au quotidien, dimension d'utilité collective, diversité des tâches, valorisation et reconnaissance directe du travail fait, ...



Avec un impact positif sur l'environnement

Ces chantiers sont essentiellement tournés vers les espaces verts, espaces naturels et délaissés traités soit en méthode traditionnelle de jardinage ou en méthode de 'gestion différenciée'. Le principal chantier de l'association est le Canal de Roubaix.

L'association apporte une formation en environnement et inculque aux salariés l'esprit du développement durable.



Le service animation (5 animateurs qualifiés), par l'éducation à l'environnement et au patrimoine, vient en soutien de ces actions en intervenant sur les sites et en mettant en valeur les salariés et leur travail.

Les chantiers d'insertion permettent des interventions douces, régulières et assurent une présence quotidienne sur les sites. Présence qui contribue à réduire les actes de vandalisme et d'incivisme et à créer des liens avec les riverains, permettant une meilleure appropriation du site par les populations. Avantages que ne pourraient apporter des interventions 'lourdes' et 'épisodiques' d'une entreprise privée.

Quel avenir pour ces chantiers?

L'explosion, ces dernières années, de l'économie solidaire a promu les structures d'insertion vers la reconnaissance de leur utilité 'humaine' et professionnelle.

Par ailleurs, les contrats signés avec les personnes en insertion bénéficiaient d'aides importantes de l'état. Les limitations en cours de ces contrats aidés nécessiteront de multiplier les sources de financements, de plus en plus décentralisées, ouvrir de nouvelles perspectives de projets dépendant moins des critères d'insertion.

En France où les aides structurelles aux associations sont très limitées, les contrats aidés étaient un ballon d'oxygène. La modification des contrats aidés met aujourd'hui en danger aussi bien les chantiers d'insertion que nombre d'associations environnementales et de centres d'éducation à l'environnement.

Les associations d'insertion cherchent à se mettre en réseau et mutualiser leurs compétences; elles essaient également de développer des prestations directes, voire de se transformer en entreprise d'insertion. Mais peu de 'bailleurs' privilégient la 'requalification' sociale par rapport à l'accès direct à l'emploi. 'Brader' la dimension sociale du projet ne semble guère cohérent pour optimiser l'insertion professionnelle proprement dite.

Daniel Leman (association CANAL)
courriel: dleman@nordnet.fr

CANAL est un partenaire actif des Rencontres Fluviales, le groupe de travail transrégional mis en place par Escaut sans Frontières dans cette zone métró-politaine. Elle sera dans les mois à venir un des piliers du projet O!Canal (cf. activités pg. 12).

Le développement de la Zélande se trouve à la croisée des chemins: les responsables politiques zélandais choisiront-ils, avec l'implantation du Terminal à Conteneur de l'Escaut occidental (WCT) près de Flessingue, de faire de la Zélande une 'zone de distribution'? La Fédération Zélandaise de l'Environnement (ZMF) plaide pour une économie en harmonie avec les valeurs zélandaises de calme, d'espace, de paysages et de nature. Et qu'apparaît-il ? La nature et les paysages peuvent 'rapporter gros'.

Il y a un an et demi, les tribunaux ont rejeté les plans d'un WCT. Mais les responsables politiques zélandais explorent à nouveau les possibilités d'implanter un 'world class terminal'. Un WCT menacera l'oasis verte et bleue formée par le Delta de Zélande: de nouvelles infrastructures sont aménagées, les routes s'engorgent et des centres de distribution dévorent de l'espace. ZMF, souhaitant un avenir durable et vert pour la Zélande, a chargé le bureau-conseil KPMG d'étudier les possibilités d'un tel avenir.



L'oasis verte et bleue rapporte

KPMG souligne que la nature représente une valeur importante pour l'économie régionale, valeur nettement plus élevée que généralement supposée. Les touristes ne rapportent pas seulement de l'argent, leur présence a également un rayonnement majeur sur d'autres secteurs comme la restauration et l'hôtellerie, le commerce, les services et la construction. Ainsi, le total des dépenses touristiques dans la région de la 'Campine Brabançonne' est estimée à 180 millions d'euros. Avec l'effet multiplicateur, ce montant s'élève à près de 270 millions d'euros. Des zones vertes comme l'oasis zélandaise attirent donc de l'argent. Pour la Zélande s'ouvre ainsi une perspective économique et écologique durable, où la nature, les paysages, l'eau, le calme, l'espace et l'absence de pollution visuelle représentent des valeurs cruciales.

Impact négatif du WCT

La Zélande se distingue de la zone urbanisée qui entoure le Delta. Un investisseur ayant un objectif durable veillera bien à exploiter ce capital. Un WCT 'cannibaliserait' quant à lui les perspectives économiques et écologiques de l'oasis verte et bleue, affirme KPMG dans son rapport "Licht op Zeeland". En outre, la transformation de la Zélande en 'zone de distribution' n'apporterait qu'une valeur ajoutée et des possibilités d'emploi limitées.

Loisirs durables

La Zélande mérite donc mieux. Tant au point de vue du développement durable que des valeurs zélandaises et pour l'emploi. Il ressort de l'analyse économique de KPMG que des secteurs comme le tourisme et les loisirs, la culture, la santé, l'agriculture et la pêche offrent également un potentiel économique important pour l'industrie alimentaire. Un secteur des loisirs florissant ayant des répercussions économiques positives sur bon nombre d'autres secteurs, ZMF plaide pour des loisirs durables. Pour ce faire, une impulsion qualitative s'impose. Celle-ci peut e.a. prendre la forme d'une transformation de campings en parcs de logements récréatifs là où la nature et les paysages n'en souffriraient pas. Ainsi, la reconversion d'un camping pour 900 tentes en un parc abritant 300 maisons donnerait une solide impulsion, tant sur le plan de la qualité que pour l'emploi. Il serait également possible d'implanter des hôtels de haute qualité à Vlissingen et à Cadzand, une station thermale à Domburg et de construire un grand Aquarium du Delta. Ces quelques changements créeraient déjà autant d'emplois directs qu'un WCT.



Le vieillissement de la population comme moteur de l'emploi

En outre, la Zélande dispose d'un solide secteur de la santé, qui assure 15 % des emplois. ZMF voit dans les soins et le 3^e âge des chances d'attirer dans la région une série d'établissements qui créeraient des possibilités d'emplois supplémentaires. Il serait par exemple possible d'ouvrir des centres de soins pour les personnes âgées à proximité d'exploitations agricoles, ou de développer des cliniques privées couplées à la construction de nouvelles propriétés.

D'après l'étude de KPMG, la mise en œuvre de tous ces plans d'action pourrait créer structurellement 1100 emplois à temps plein.

Tjeu van Mierlo, directeur de la Zeeuwse Milieufederatie

"Licht op Zeeland" peut être commandé, pour 10 euros, auprès de la ZMF, tél. +31 (0)113 23 00 75 ou tvmierlo@zmf.nl

Annick Delelis a été présidente de la Commission Internationale de l'Escaut (CIE) du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2004. Au cours de sa présidence, la CIE a essayé de développer une véritable coordination dans le cadre du district international de l'Escaut, né officiellement de l'accord Escaut en décembre 2002. Coordination dont l'un des objectifs prioritaires est de proposer une vision cohérente et homogène de la gestion des ressources en eau dans ce bassin hydrographique. Arrivée aujourd'hui au terme de son mandat, quel bilan tire-t-elle de ces deux années?

Annick Delelis, une présidente (a)typique

De nationalité française, mais d'origine wallonne et flamande, Annick Delelis est bien le produit typique d'une culture scaldéenne.

Chercheuse en botanique (et enseignante) à la Faculté de pharmacie de Lille, elle est également très active dans le monde associatif: ancienne présidente de Nord-Nature (fédération des associations d'environnement du Nord), elle s'est aussi investie dans les 'Jardins du monde' qui visent à développer des médicaments naturels. Elle a aussi été présidente du conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Ces différentes casquettes lui ont donné une approche originale: volontariste mais à la recherche du consensus, elle s'est fortement investie dans la réhabilitation de l'Escaut.



La CIE, acteur essentiel de la mise en oeuvre de la Directive Cadre sur l'Eau

Pour Annick Delelis, la Commission Escaut, grâce notamment à un secrétariat (restreint à 4 personnes mais efficace), grâce également au projet Scaldit, a su développer une stratégie exemplaire pour la mise en oeuvre de la Directive Cadre sur l'Eau.

Difficultés rencontrées ... mais un nouvel esprit

Les différences administratives inhérentes au fonctionnement propre à chaque Région/Etat, les changements de gouvernements en Belgique, un 'certain' esprit de clocher parfois et le manque de moyens financiers de la CIE, autant de facteurs qui font que les prises de décision et l'avancement des projets sont lents.

Mais parallèlement, le foisonnement d'idées, le volontarisme des acteurs concernés, ... ont permis la naissance d'un véritable 'esprit' de bassin. Aujourd'hui, le District de l'Escaut est bien une réalité pour tous les partenaires de la Commission.

Par ailleurs, la CIE, bien que n'ayant de fait aucun pouvoir décisionnel (qui reste aux Etats et Régions), a aujourd'hui une grande influence selon Annick Delelis. Les propositions faites par la CIE sont discutées et avalisées - ou non - par les directeurs de l'eau de chacune des parties.

Pas suffisamment de recherche

Pour Annick Delelis, la recherche scientifique actuelle, tant dans les domaines de l'écologie, que de l'économie ou de la sociologie, est inadaptée aux besoins d'information et de connaissance des gestionnaires du bassin de l'Escaut.

Le cloisonnement entre gestionnaires de l'eau, aménageurs et la recherche est également néfaste. Le développement d'une recherche appliquée, répondant au besoin des acteurs de l'eau sera absolument indispensable pour développer un plan de gestion du district d'ici 2009.

Nécessaire également d'avoir une vision plus globale de l'écosystème. A cet égard, elle espère rapidement voir la création d'un parc naturel transfrontalier de l'Escaut, d'un observatoire transfrontalier de l'eau au niveau du carbonifère et d'une commission bilatérale des waterings.

Fonctionnement de la CIE

La **présidence** - renouvelable tous les deux ans - est désignée sur proposition des délégations de chacune des parties signataires de l'accord Escaut. Il s'agit d'une fonction bénévole.

Le **secrétariat** est aujourd'hui composé de deux secrétaires, Arnould Léfébure et Michel Bruyneel, respectivement détachés de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et du Ministère de la Région Flamande. Ils sont aujourd'hui aidés par trois collaborateurs dont un interprète.

Le travail de coordination pour la mise en oeuvre de la Directive cadre sur l'eau a été développé au sein des 13 groupes de **projet SCALDIT**. Outre des réunions des groupes de projet (composés de divers 'experts' de l'eau - dont les ONGs - des membres de la CIE), Scaldit a travaillé également via des ateliers de travail et 2 séminaires organisés depuis juillet 2003.

Et ouverture vers le public

Tout au long de son mandat, Annick Delelis a essayé de promouvoir l'ouverture de la CIE aux acteurs non institutionnels, dont les ONGs.

Pas suffisamment écoutées et concernées jusqu'à aujourd'hui, elle devraient être nettement plus sollicitées dès 2005. Cela nécessite de développer leur expertise (notamment en terme de vulgarisation, information du public), et donc d'augmenter leurs moyens financiers et logistiques.

Et l'avenir?

Annick Delelis a bon espoir pour le futur, notamment parce que les jeunes générations sont de plus en plus sensibilisées à l'importance de l'environnement et de l'eau en particulier. D'ailleurs, depuis plusieurs années, la vision (et la gestion) des gestionnaires de l'eau a bien changé: aménagement

écologique des berges de voies d'eau, développement de trames vertes et bleues, aménagement du territoire donnant plus d'espace à l'eau et à la nature, ...

Propos recueillis par Olivier Goubault et Gert De Smedt

Plénière de la CIE le 21 décembre 2004

Le 21 décembre 2004 s'est tenue à Middelburg la 12^e réunion plénière de la Commission Internationale de l'Escaut.

Escaut sans Frontières, en collaboration avec ses membres, les principales fédérations et associations environnementales du bassin de l'Escaut, y a présenté un bilan critique du travail de la Commission, une évaluation de la participation au sein du projet pilote Scaldit et des propositions concrètes d'amélioration.

Ces présentations se trouvent sur notre site internet www.escautsansfrontieres.be/international_avis.htm

Nouveau président de la CIE

Lors de cette réunion plénière, le successeur d'Annick Delelis a été désigné par la Région Wallonne: Damien Yzerbyt siégera comme président de la Commission Internationale de l'Escaut de janvier 2005 à décembre 2006. Député au Parlement Fédéral de Belgique, Damien Yzerbyt est également échevin à la ville de Mouscron depuis 2001, en charge notamment de l'Urbanisme et l'Aménagement du Territoire. Il représente sa ville à l'Intercommunale de Propreté publique IPALLE.
Nous lui souhaitons beaucoup de succès!





L'Eau dans la Ville

'L'Eau dans la Ville', groupe de travail thématique d'Escaut sans Frontières (ESF), propose des journées d'étude, séminaires et visites sur le terrain afin de découvrir concrètement diverses méthodes et techniques de gestion de l'eau, et notamment des eaux de pluie, dans les zones urbaines. Une prochaine journée de visite nous emmènera à Louvain et Louvain-la-Neuve afin de découvrir comment une 'vieille' et une 'nouvelle ville' abordent cette problématique. Les frais de participation sont de 50 euros pp (associations et étudiants bénéficient d'un tarif spécial de 30 euros).

Informations et inscriptions via [Escaut sans Frontières / L'Eau dans la Ville](#), tél. 02 201 08 08 ou par mail à desmedt@gs-esf.be

Cycle de formation 'Guide de l'estuaire'

Escaut sans Frontières collabore à une formation transrégionale de guides de l'estuaire de l'Escaut.

La première journée de cette formation s'est déroulée pendant que cet Info était encore sous presse.

7 autres journées de formation (samedi!) sont prévues en Flandre (1er semestre 2005) et 5 aux Pays-bas (2e semestre). Environ 90 candidats-guides suivront une formation intensive et variée concernant tous les aspects de l'estuaire de l'Escaut: environnement, nature, paysages, inondations, sécurité, accessibilité, culture, histoire, économie, agriculture, navigation et loisirs.

La formation se déroulera en divers lieux le long de l'estuaire, parfois même en navigation sur l'Escaut.

Cette formation est organisée par Scaldisnet, le Centre d'Education à la Nature et l'Environnement (CVN), Natuurpunt et De Milieuboot, avec le soutien de Waterwegen en Zeekanaal nv, afdeling Zeeschelde et du Centre d'Information sur l'Escaut (SIC). Les participants doivent payer 200 euros pour tout le cycle, 25 euros par journée de formation.

Pour plus d'informations, contactez Scaldisnet au 02 201 10 50 ou scheldegids@scaldisnet.be.



Croisières éducatives sur l'environnement en 2005

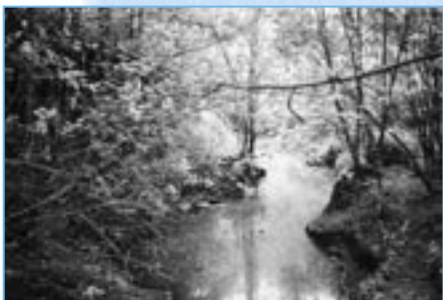
En Wallonie, **Cours d'Eau** (groupe de travail éducatif d'ESF, pour la Communauté Française) naviguera du 13 au 15 avril sur le Haut-Escaut (Tournai), du 18 au 22 avril sur le Canal du Centre (Mons-La Louvière) et du 25 au 29 avril sur le Canal de Charleroi à Bruxelles. **Info et inscriptions au 02 206 12 04 ou par mail à info@coursdeau.be, et sur le site www.coursdeau.be.**

Sur le Canal de Charleroi à Bruxelles, avec l'Intercommunale du Brabant Wallon, le dimanche 24 avril, Cours d'Eau accueillera les particuliers intéressés toutes les heures (de 11 à 18 h) au départ de Iltre ou de Tubize. Une croisière que vous pourrez coupler à une visite de la nouvelle station d'épuration de Tubize ou l'incinérateur de Virginal. **Info IBW tél. 067 21 71 11.**

La **Province du Brabant flamand, service environnement**, organise des croisières environnement et nature sur le Canal de Louvain à la Dyle, du 11 avril au 14 mai (également le samedi). Ces croisières peuvent être combinées avec des promenades le long de la Dyle à Louvain ou auprès du marais du Torfbroek à Kampenhout.

Le **'milieuboot'** navigue au 1er semestre du 8 mars au 10 juin sur l'Escaut maritime, le Haut-Escaut et le canal Courtrai-Bossuit sur de nombreux trajets possibles. Chaque week-end il-y a encore des places pour les associations, conseils de l'environnement et particuliers intéressés, ... Pendant cette période de navigation, le 'bateau de l'environnement' est également à la disposition des associations locales pour organiser leurs propres activités autour de la nature et de l'environnement.

Pour plus d'infos et inscriptions au 053 72 94 20, par mail à info@milieuboot.be, ou sur le site www.milieuboot.be



Topo-guides 'en quête de notre rivière'

La Coordination Senne propose 2 nouveaux guides de randonnée: autour du Gravenbos à Zemst, partez à la rencontre de quelques affluents de la Senne à proximité du Canal Maritime Bruxelles-Escaut. À Lembeek, découvrez la 'vieille' et la 'nouvelle' Senne entourées de milieux naturels préservés.

Les dépliants sont en vente à 0,50 euros au **Centre d'information et de documentation sur la Senne**, tél. 02 206 12 03.

O!Canal

De mai 2005 à avril 2006, Escaut sans Frontières, CANAL (Fr), la Maison de Léaucourt (W) et la commune de Espierres-Helchin (Fl) organiseront "O!Canal", de manière à développer une collaboration transrégionale autour du Canal de Roubaix-Espierres, du Haut-Escaut et de la Marque. Ce projet de communication et d'animation se déroulera avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régionale (FEDER) Promenades, croisières, randonnées à vélo et diverses publications vous seront proposées tout au long de cette année.

Pour plus d'informations: **Escaut sans Frontières**, tél. 02 201 08 08, info@gs-esf.be.

Escaut sans Frontières

Le secrétariat est ouvert:
lundi - vendredi: 9.30h - 17.30h
2bis, quai des Péniches,
1000 Bruxelles
Tél. 02 201 08 08